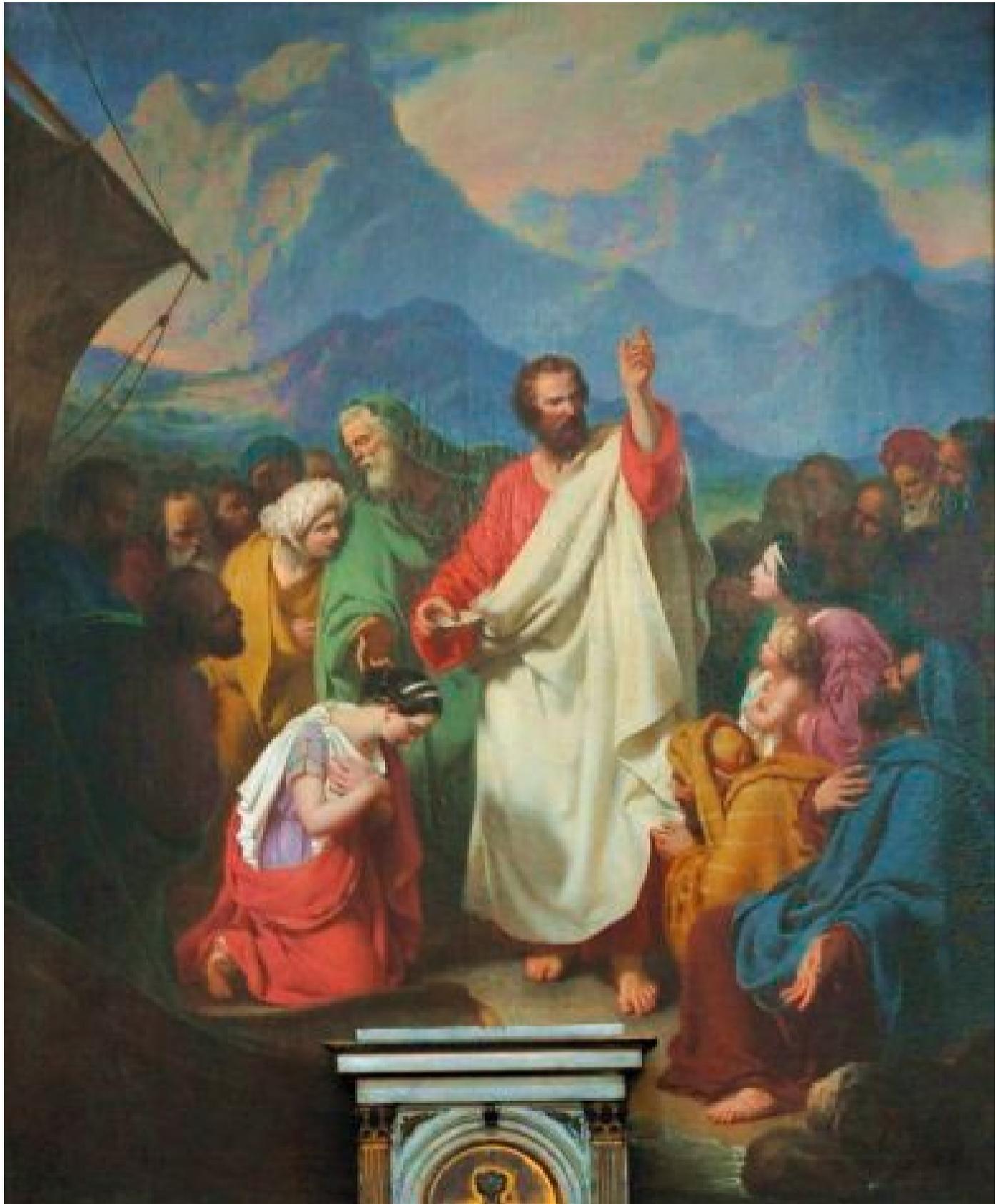


Paul, en procès avec les femmes ?

Daniel Marguerat

Exégète, professeur honoraire de l'université de Lausanne,
Faculté de théologie et de sciences des religions



Le baptême de Lydie par Paul à Athènes, François Vincent Latil, 1845.

Paris, église Saint-Paul-Saint-Louis. © D. R.

La réputation de Paul paraît scellée: son antiféminisme aurait imposé aux chrétiens le patriarcalisme antique, il serait responsable de la tutelle masculine imposée aux femmes en Église. Compte tenu de l'avancée des recherches sur les origines du christianisme, entendre encore aujourd'hui ces poncifs est consternant! Il n'est pas question ici d'innocenter Paul, mais de lui rendre justice. Deux précautions s'imposent: lire sa correspondance attentivement et ne pas confondre ce que Paul a écrit et ce que la tradition chrétienne a fait de Paul.

Ouvrir le dossier de Paul et des femmes, c'est tout d'abord s'interroger sur son entourage. Paul s'est en effet singularisé par la mise sur pied, dans sa mission, d'un impressionnant réseau de collaborateurs. Il les cite par leur nom, et parmi eux, quinze noms féminins! Il recommande aux Romains «notre sœur» la diaconesse Phœbé, de l'Église de Cenchrées, qui a dû accompagner la lettre pour la commenter auprès de la communauté (Romains 16,1). À l'Église de Philippiques, il parle d'Évodie et Syntyche, qui «ont lutté avec moi pour l'Évangile» (Philippiens 4,2-3). Aux Corinthiens, il transmet les salutations du couple Aquilas et Prisca «avec l'Église qui se réunit chez eux» (1 Corinthiens 16,19). La lettre aux Romains s'achève par des salutations où défilent en rafale des noms féminins: Marie «qui s'est donné beaucoup de peine pour vous», le couple Andronicus et Junias appelés «apôtres éminents», sa «chère Persis, qui a beaucoup travaillé dans le Seigneur», Julie, Nérée et sa sœur (Romains 16,6-15). Paul salue aussi Rufus «et sa mère, qui est aussi la mienne» (Romains 16,13), signe d'une gratitude qui n'est pas oubliée.

Le constat est net: l'abondance des noms féminins, seuls ou au sein d'un couple, signale le rôle décisif joué par les femmes dans la mission paulinienne. La qualification de ce rôle n'autorise pas de doute sur sa nature: lutter pour l'Évangile ou travailler dans le Seigneur indique une participation active à l'évangélisation. Lorsqu'il quittait

une Église qu'il avait fondée pour passer à la ville suivante, l'apôtre laissait en place des responsables pour animer la vie de la jeune communauté : Aquilas et Prisca (1 Corinthiens 16,9), tout comme Lydie à Philippes (Actes des apôtres 16,40), animent des églises de maison.

L'invention des communautés mixtes

La présence de femmes dans le réseau missionnaire de Paul est-il le fruit du hasard ? Il suffit de lire l'apôtre pour conclure par la négative. Car il est, dans l'Antiquité gréco-romaine, le créateur de ce qu'on a appelé des communautés religieuses mixtes. Sa pensée se résume dans le fameux slogan de Galates 3,28 : « Il n'y a plus ni juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme. » Paul exprime ici la conséquence du principe théologique de la justification par la foi. Dieu accueille en Christ toute personne, indépendamment de son statut religieux, de son rôle social, de son sexe, de son histoire, de sa piété ou de son impiété. L'Évangile de Paul proclame la fin de tout privilège pour le salut : Dieu est désormais le Dieu de tous et de chacun (Romains 1,16). Or, l'apôtre des Gentils ne s'est pas contenté de faire de cet axiome un principe doctrinal. Il en a traduit les conséquences dans une stratégie d'évangélisation qui rassemblait en une même communauté citoyens romains, esclaves, hommes, femmes, juifs, non-juifs. Dire qu'« il n'y a plus ni juif ni Grec [...] », c'est affirmer que devant Dieu et en Église, la hiérarchie sociale ou religieuse n'a plus cours.

Question : connaît-t-on, dans l'Empire romain au I^{er} siècle, d'autres communautés religieuses où hommes et femmes sont traités en adultes, jouissant des mêmes droits et exerçant les mêmes responsabilités ? Le constat des historiens est sans appel : à l'exception peut-être des religions à mystère, aux rites initiatiques et aux repas communiels proches des rites chrétiens, les Églises pauliniennes font exception. Partout ailleurs, on pratique un culte de mâles ou de femmes, où l'autre sexe a un statut mineur. La dignité reconnue aux catégories socialement minorisées fut du reste un facteur important dans le succès remporté par la mission paulinienne. La conviction religieuse fonctionnait comme un ascenseur social.

Dans les Églises fondées par Paul, hommes et femmes pratiquaient donc une réciprocité inédite au sein d'une société patriarcale. Nulle surprise à ce que l'exercice de cette liberté nouvelle ait engendré crises et conflits, comme l'atteste la première lettre aux Corinthiens.

L'affaire du voile

Venons aux dossiers qui fâchent. L'affaire du voile a secoué l'Église de Corinthe (1 Corinthiens 11,2-16). Rappel des faits : des chrétiennes ont prié et prophétisé tête nue, comme les hommes, lors du culte communautaire. L'apôtre fondateur est prié de remettre de l'ordre. Il le fait à l'aide d'une argumentation alambiquée, empilant argument sur argument, qui trahit sa difficulté. Le premier argument met en place une pyramide religieuse : femme-homme-Christ-Dieu. Chacun a son rang, et la tête voilée de la femme au culte dit son rapport de dépendance à l'homme. Mais ce schéma patriarcal est subverti par un second argument, qui rétablit la réciprocité : « la femme est inséparable de l'homme et l'homme de la femme, devant le Seigneur ; car si la femme a été tirée de l'homme, l'homme naît de la femme et tout vient de Dieu » (1 Corinthiens 11,11-12).

Pourquoi des femmes corinthiennes ont-elles posé le voile, qui constituait pourtant un attribut cultuel de féminité tant chez les juifs que chez les Romains ? Est-ce parce que se trouvaient parmi elles des esclaves qui n'avaient pas droit au voile (selon É. Dufourcq) ou par frénésie extatique à l'orientale (selon E. Schüssler Fiorenza) ? Je pense, quant à moi, que les femmes de Corinthe avaient très bien, trop bien, capté la prédication de l'apôtre : ni homme, ni femme... Pourquoi maintenir, selon elles, les signes extérieurs de la hiérarchie homme/femme ?

Le fait que des femmes corinthiennes usaient à l'excès de la liberté paulinienne explique l'embarras de l'apôtre, qui s'empêtre dans ses arguments, et finit par le moins valable : « La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas qu'il est déshonorant pour l'homme de porter les cheveux longs ? » (1 Corinthiens 11,14). Paul, en réalité, est dépassé sur son aile gauche. Nier la différenciation des sexes est une radicalisation de sa pensée. C'est pourquoi il use du schéma hiérarchique patriarcal, non pour légitimer le pouvoir du mâle, mais pour rappeler que dans l'ordre de la création, chaque sexe a sa position propre. La liberté paulinienne, qui prône une égalité de statut, n'est pas un égalitarisme masqué négateur de la différence. Dit autrement : l'égalité de droit et de dignité devant Dieu ne casse pas la différenciation des sexes selon l'ordre de la création.

Un discours plombé

Faut-il rappeler que si Paul conteste la confusion des sexes, et maintient le port du

voile comme signature de féminité, il n'impose pas aux priantes et aux prophétesses de Corinthe de se taire? Pourquoi dès lors le *taceant mulieres in ecclesia* (« que les femmes se taisent en assemblée ») de 1 Corinthiens 14,34? Cette consigne de silence est l'une des trois règles disciplinaires que Paul propose afin de maîtriser le désordre dans le culte corinthien. Il y a trop de parler en langues? « [...] que le frère se taise en assemblée » (14,28). Il y a trop de prophétie? « [...] celui qui parle doit se taire » (14,30). Des femmes parlent trop et envahissent l'espace de parole? Qu'elles se taisent et interrogent leurs maris à la maison selon la coutume (14,34-35).

D'une règle disciplinaire, visant à réguler la prise de parole dans le culte, les siècles suivants ont tiré un argument ontologique sur la soumission de la femme chrétienne à l'homme. Oubliant au passage et Galates 3,28 et la conclusion de l'affaire du voile. Il est vrai que les déclarations d'Éphésiens et des Pastorales sur la femme, postérieures à Paul, ont plombé le discours paulinien. Mais faut-il continuer indéfiniment à imputer à l'apôtre des Gentils les méfaits de cette (mauvaise) lecture? ●